

Information relative à la Caisse de solidarité

Le Conseil d'administration a décidé d'instituer une caisse de solidarité au lycée Henri Meck. Cette caisse sera alimentée par les contributions volontaires des donateurs. Elle sera utilisée en complément des fonds sociaux dont l'établissement peut disposer pour aider des familles en difficulté à faire face aux dépenses de scolarité : voyages, sorties, matériel scolaire, frais de restauration.

Si vous souhaitez effectuer un tel don, merci de renseigner le talon ci-dessous et de le joindre à votre paiement ou de l'adresser à l'agent comptable du lycée si vous souhaitez procéder par virement bancaire.

Don à la Caisse de solidarité

Le soussigné,

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Verse à la caisse de solidarité du lycée Henri Meck la somme de :

..... Euros

Chèque

Espèces (à la caisse du lycée)

Virement

(au compte FR76 1007 1670 0000 0010 0705 087 – BIC : TRPUFRP1)

Signature